

LES ÉLÈVES EN SITUATION PARTICULIERE

A chaque profil, sa réponse...

Profil du jeune	Qui demande le dossier ?	Organisme qui traite le dossier	Interlocuteur institutionnel de l'EPL	Instance de décision
Relève du handicap	Famille	Maison Départementale des Personnes Handicapées	Enseignant référent	Commission des Droits et de l'Autonomie
Relève d'un enseignement d'adaptation (SEGPA, EREA)	Chef d'Etablissement + Equipe Educative ou la famille seule	IA 44	Frédéric GROSSAT Coordonnateur	Commission Départementale d'Orientation vers les Enseignements Adaptés
Décrocheur - de 16 ans	Chef d'Etablissement + Equipe Educative	Commission de vigilance	Isabelle HARDY Coordonnatrice - IA 44	Au cas par cas
		Dispositif-Relais	Mickaël NICOSIA 12 - 14 ans Céline SOULODRE 14 - 16 ans	Commission d'Admission en Dispositif Relais
Décrocheur + de 16 ans	Chef d'Etablissement + Equipe Educative	Mission Générale d'Insertion	Valérie COIC Coordonnatrice	IA 44

JEUNE EN SITUATION DE HANDICAP

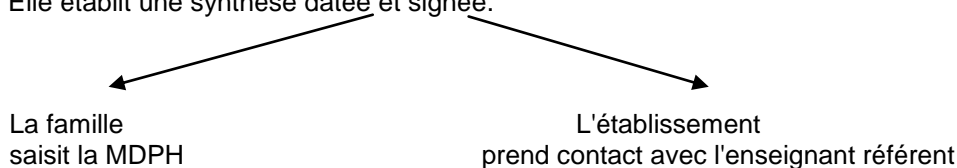
1. **Définition du handicap** (loi du 11 Février 2005)

"Toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant".

Il s'agit d'interroger la question du droit à la compensation. C'est du ressort de l'équipe pluridisciplinaire de la MDPH.

2. **La démarche**

L'équipe éducative, qui comprend évidemment la famille, propose à celle-ci de prendre contact avec la MDPH. Elle établit une synthèse datée et signée.



Si au bout de 4 mois, la famille n'a pas fait les démarches (ce qui se traduit pour l'établissement par le fait qu'il n'a pas reçu de demande de bilan émanant de la MDPH), le Chef d'Etablissement signale la situation à l'Inspecteur d'académie, qui saisit la MDPH.

3. **Notification et suivi**

Après étude du dossier, l'équipe pluridisciplinaire de la MDPH rencontre la famille pour définir le projet de vie et établir un premier Projet Personnalisé de Scolarisation.
L'enseignant référent réunit une équipe de suivi de la scolarité (ESS) dans l'établissement, pour mettre en œuvre le PPS.

4 **Notifications**

Classe ordinaire	Scolarisation au collège	Enseignement spécialisé
	UPI	Externe à l'établissement
Accompagnements possibles : - AVSI - SESSAD (S ervices d' E ducation S pécialisée et de S oins à D omicile) - Matériel adapté Un PAI (*) formalise la prise en charge dans l'établissement sous la responsabilité du médecin scolaire	Accompagnements possibles : - AVSI - SESSAD (S ervices d' E ducation S pécialisée et de S oins à D omicile) - Matériel adapté Un PAI (*) formalise la prise en charge dans l'établissement sous la responsabilité du médecin scolaire	- ITEP (Instituts Thérapeutiques, Educatifs et Pédagogiques) - IME (Instituts Médico-Educatifs) - IEM (Instituts d'Education Motrice) - IES (Instituts d'Education Sensorielle)

(*) pour les élèves handicapés et malades

Quelques coordonnées utiles :

Pôle Enfants (ex CDES) ST NAZAIRE : 4 allée des Sturnes - 44600 ST NAZAIRE - ☎ 02.40.70.00.59
Pôle Enfants (ex CDES) et Pôle Adultes (ex COTOREP) de NANTES :

MDPH 44
300 Route de Vannes
Forum d'Orvault
BP 10 147
44 701 ORVAULT CEDEX 01
Mél : accueil.mdp@cg44.fr

Enseignants référents :

Mme Gabrielle CLOUET (COUERON – SAVENAY)
Inspection Académique - 7 Route de la Jonelière - BP 62214 - 44322 NANTES CEDEX 3
☎ 02.51.81.69.43 – Fax 02 51 81 69 50
Mél : gabrielle.clouet@ac-nantes.fr

Mme VAILLANT (ST NAZAIRE - MONTOIR - PRESQU'ILE GUERANDAISE)
4 Allée des Sturnes - 44600 ST NAZAIRE - ☎ 02.40.70.08.70 - Fax 02.51.76.53.57
E-Mail : martine.vaillant1@ac-nantes.fr

Mme Murielle LECOMTE (ST NAZAIRE OUEST – ST NAZAIRE BRIERE)
4 Allée des Sturnes - 44600 ST NAZAIRE - ☎ 02.40.70.46.26 - Fax 02.51.71.53.57

M. Bernard GIRARD-PECARRERE (ST BREVIN PAYS-de-RETZ)
Ecole Maternelle F. Dolto - Rue du Mars 1962 - 44340 BOUGUENAIS - ☎ 02.40.65.13.10

LEN - ASH Mission Adaptation : **M. Patrick POCHARD** - ☎ 02.51.81.69.37
LEN - ASH Mission Handicap : **Mme Françoise HUEBER-MOUSSET** - ☎ 02.51.81.74.15

Informations très complètes sur le site de l'Inspection Académique 44 :
Espace Handicap
Accueil ASH Mission Adaptation (SEGPA et ÉREA)

